

RAPPORT Mars 2022



888

Protestations

222

Migrant(e)s

7

Suicides et tentatives de suicide

Établissements d'enseignement sans eau ni électricité
Élèves ruraux en Tunisie : les inscriptions scolaires ne mènent pas à l'éducation !

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

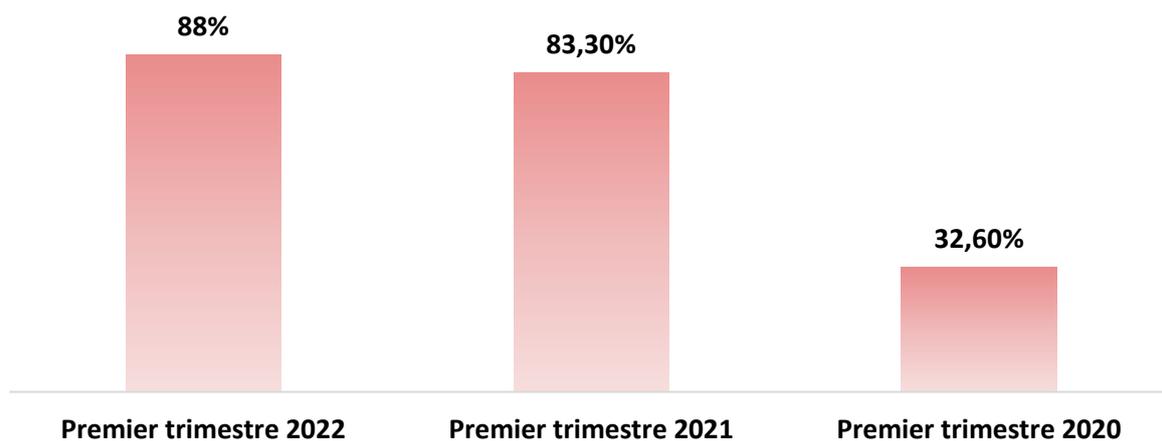
TEL. : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128
contact@ftdes.net www.ftdes.net

Rapport de Mars 2022 sur la mobilité sociale et les protestations sociales



Durant le mois de Mars 2022, le nombre de protestations anarchiques a évolué de façon ascendante, atteignant 100 % dans certaines régions. Ces protestations sont passées de 32,6% lors du premier trimestre de l'année 2020 à 83,3% lors du premier trimestre de 2021 et ont atteint 88% du total des protestations enregistrées lors du premier trimestre de cette année 2022.

Protestations anarchiques



Et les manifestations anarchiques sont celles dans lesquelles le manifestant se précipite vers la violence dans le sens de perturber les activités de l'administration ou d'entraver les intérêts des citoyens.

Cette augmentation significative du nombre de manifestations anarchiques est un indicateur à l'aune duquel on peut mesurer la situation sociale et qui constitue l'ombre naturelle de la crise économique.

C'est sans doute un indicateur dangereux car la tendance à l'anarchique est le résultat, comme nous l'avons évoqué dans nos précédents rapports mensuels, d'un désespoir collectif des Tunisiens quant à la capacité des institutions étatiques à réaliser leurs revendications. Autrement dit, le manque de confiance

dans l'interaction des institutions de l'État avec les demandes de protestation et leur réponse à ces revendications équitables pousse un mouvement vers plus d'anarchie.

Le paysage de la mobilisation sociale a commencé à changer depuis 2020, l'année de toutes les crises par excellence. La propagation de la pandémie de Covid-19 a aggravé la crise de l'économie, dont le taux de croissance est limité à moins de 1 % depuis plusieurs années. La pandémie a également doublé le nombre de chômeurs, augmenté l'ampleur de la précarité et de la pauvreté et élargi le cercle de la vulnérabilité économique et sociale, de sorte qu'une nouvelle carte de la mobilisation sociale a commencé à se dessiner au cours des premiers mois de 2020, où la région de Centre-Ouest a émergé comme un pôle de protestation et qui est la même dans laquelle le volume du mouvement s'est élargi aujourd'hui.

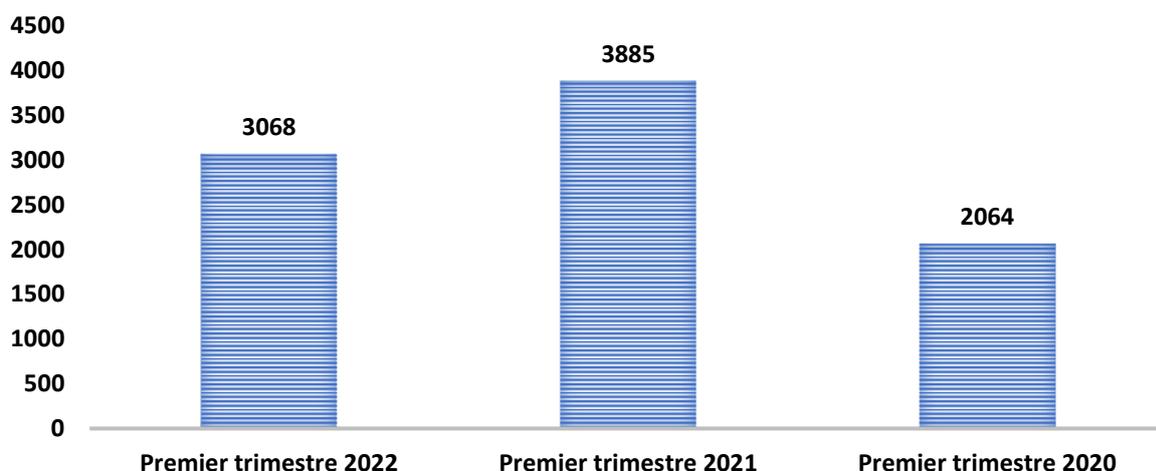
Les protestations anarchiques sont également apparues comme un mécanisme de protestation alternatif à la suite des politiques d'indifférence, d'épuisement et de criminalisation qui ont fait face aux mouvements sociaux et aux protestations tout au long des années post-révolution et par tous les gouvernements sans exception, avec des signes de poursuite de cette politique après le 25 juillet. Ce qui s'est passé dans la crise de la tentative de réouverture de la décharge d'el Gonna par la force publique au cours du mois de Novembre et les tentatives de restriction exercées sur les membres des mouvements sociaux et ce qui s'est passé avec un membre du Comité de coordination de la mobilisation sociale Hedi Ltifi comme harcèlement et tentative de privation de son salaire est une preuve évidente de ces affirmations.

Le trimestre de l'attente

Malgré la légère baisse du taux de mobilisation sociale enregistré lors du premier trimestre de 2022 par rapport au premier trimestre de 2021, estimé à environ 20%, la récolte de ces trois mois demeure importante (3068 mouvements de contestations), dont le taux des protestations anarchiques a atteint 88%, voire 100% dans certaines régions telles que Sidi Bouzid, Tozeur, El Kef et autres.

Cette légère régression s'explique par l'état d'attente que connaît le citoyen depuis le 25 juillet, en attendant de vraies solutions aux crises globales auxquelles il est confronté.

PROTESTATIONS



Pourtant, cette effarante moisson, 3 068 mouvements de protestation, survient dans un contexte de crise politique, économique et sociale :

Politiquement : Rien n'alimente les tensions sociales plus que les tensions politiques et l'émergence de discours violents, haineux et incitatifs. La sévérité de la crise politique a atteint les signes d'un conflit de légitimité entre le Bardo et Carthage. Lors d'une séance plénière tenue à distance le 28 mars, les parlementaires intervenants ont invoqué la situation économique et sociale et le manque de matériaux de base pour ratifier une loi mettant fin aux mesures exceptionnelles annoncées le 25 juillet. Le président de la république a annoncé plus tard la dissolution du parlement et a convoqué les députés participant à une session d'enquête.

Tous ces évènements se sont produits dans un contexte de crise économique sans précédent et d'absence persistante d'un discours de communication clair et transparent permettant au gouvernement Bouden d'envoyer des messages positifs à la rue. Cette situation s'est accompagnée par l'escalade du ciblage de certains secteurs y compris le système judiciaire et les médias.

Économiquement et socialement : La pénurie des produits de base a été le gros titre du premier trimestre de cette année. Ces matières comprenaient des dérivés de céréales tels que la farine, la semoule et les pâtisseries, ainsi que de l'huile subventionnée, du sucre, du riz, des œufs, de l'ail ainsi que d'autres produits. Face au manque de clarté et de transparence sur les véritables causes de la pénurie, une hystérie de masse a eu lieu pour le stockage des aliments, ce

qui a doublé l'ampleur de la pénurie. Il n'était pas clair si les raisons étaient liées à une insuffisance des stocks face à un net déficit budgétaire de l'Etat, qui empêche la Tunisie d'acquérir des quantités suffisantes pour ses besoins en blé, ou est-ce lié à une révision de la politique de subventions. Les autorités n'ont pas fourni d'explications, mais se sont contentées de poursuivre les propriétaires de magasins et les commerçants, considérant que la spéculation et le stockage anarchiques étaient à l'origine de cette pénurie.

La guerre russo-ukrainienne a doublé l'ampleur des défis et fait évoluer la situation tunisienne, en termes de disponibilité des dérivés céréaliers, de mal en pis, alors que les observateurs économiques indiquent que le prix du blé a augmenté de 80% d'avril à décembre 2021 et le prix du boisseau de blé a dépassé 12 dollars début Mars, Il a atteint 44% d'augmentation depuis le début de la guerre russo-ukrainienne le 24 février. Par conséquent, l'approvisionnement en blé en Tunisie est devenu menacé par la guerre, d'autant plus que la Tunisie importe plus de 50% de son blé tendre d'Ukraine.

Les prix de produits alimentaires dans le monde ont également connu une nette hausse, ce qui a poussé les dirigeants occidentaux à mettre en garde contre les chocs sociaux dus à la faim en Afrique et au Moyen-Orient. Au niveau national, les prix des denrées alimentaires, en particulier les prix des légumes et des fruits, ont connu une nette hausse et les chiffres officiels de l'Institut National de la Statistique indiquent que le taux d'inflation a atteint 7,2 % en Mars 2022. Le communiqué de la Banque Centrale publié le 30 mars a annoncé que le taux d'intérêt resterait inchangé, mais il a mis en garde contre la hausse des prix alimentaires à l'échelle mondiale et son impact sur la Tunisie. Pendant ce temps, il n'y avait pas de chiffres communiqués concernant le taux de chômage enregistré au cours du premier trimestre 2022, ni sur le taux de croissance économique enregistré.

Pendant ce temps, il n'y avait pas non plus de plan clair de la part du gouvernement visant à relancer l'économie nationale avec des mesures urgentes qui soutiendraient l'investissement, l'exportation et autres.

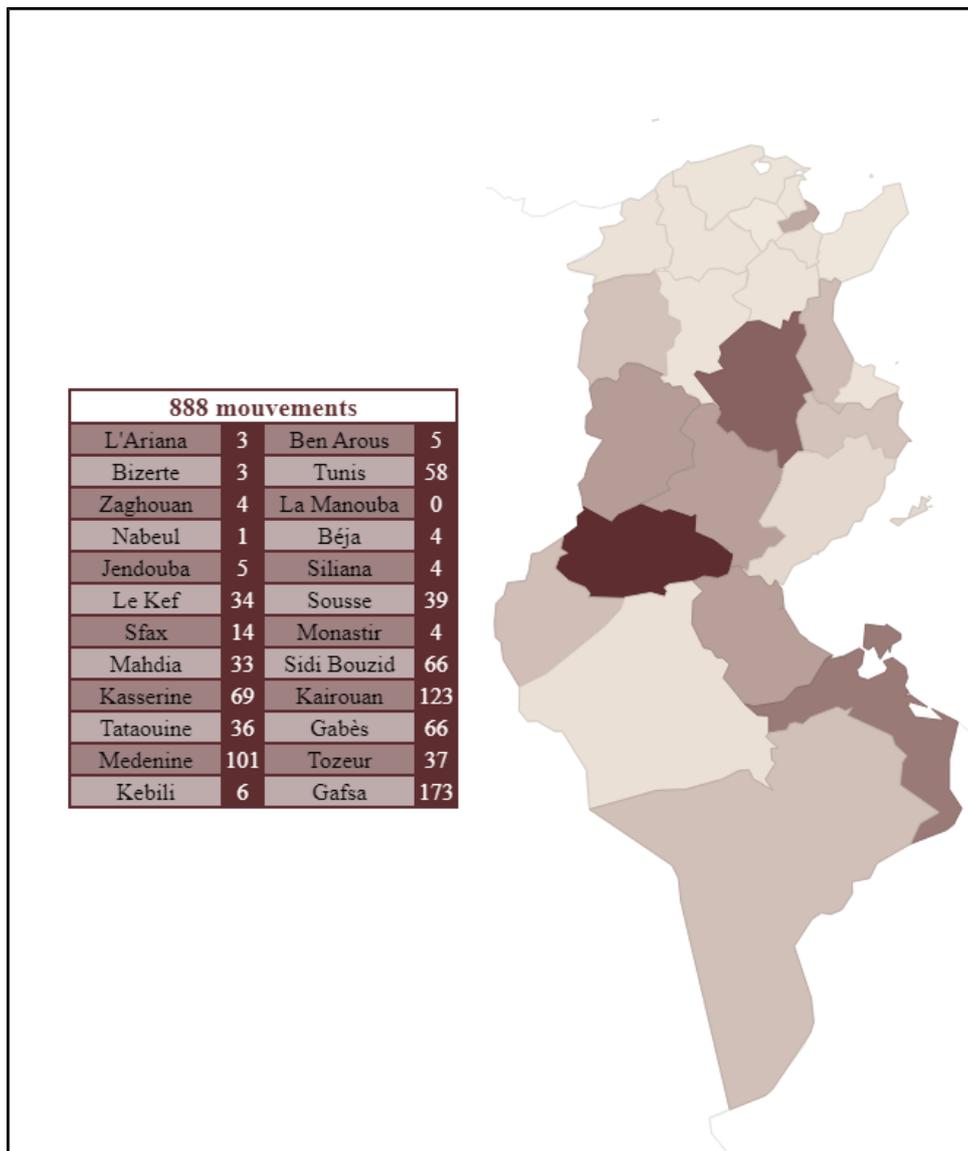
D'autre part, le cercle de la précarité s'élargit, si bien que le nombre de Tunisiens pauvres est officiellement annoncé pour atteindre 4 millions, soit environ 34% de la population. Ce pourcentage augmentera inévitablement si les critères de mesure de la pauvreté sont mis à jour, y compris l'adoption de l'indicateur de salaire insuffisant.

Le premier trimestre de cette année n'a donc pas été un bon départ pour répondre aux revendications de la population et leur accorder leurs droits économiques, sociaux et environnementaux à travers les différents indicateurs recensés. Cela signifie que l'élargissement du fossé entre l'acteur social et les autorités, signifie le développement par l'acteur social de ses mécanismes de protestation face à l'accumulation d'un état de désespoir de la capacité des institutions étatiques à répondre à ses demandes. Cela signifie aussi que l'acteur social aura recourt à des solutions alternatives à la recherche du salut individuel, c'est-à-dire un retour à l'augmentation du volume du drame social en recourant, à la migration non-règlementaire, à la contrebande, au suicide et au secteur parallèle.

Les Manifestations de Mars :

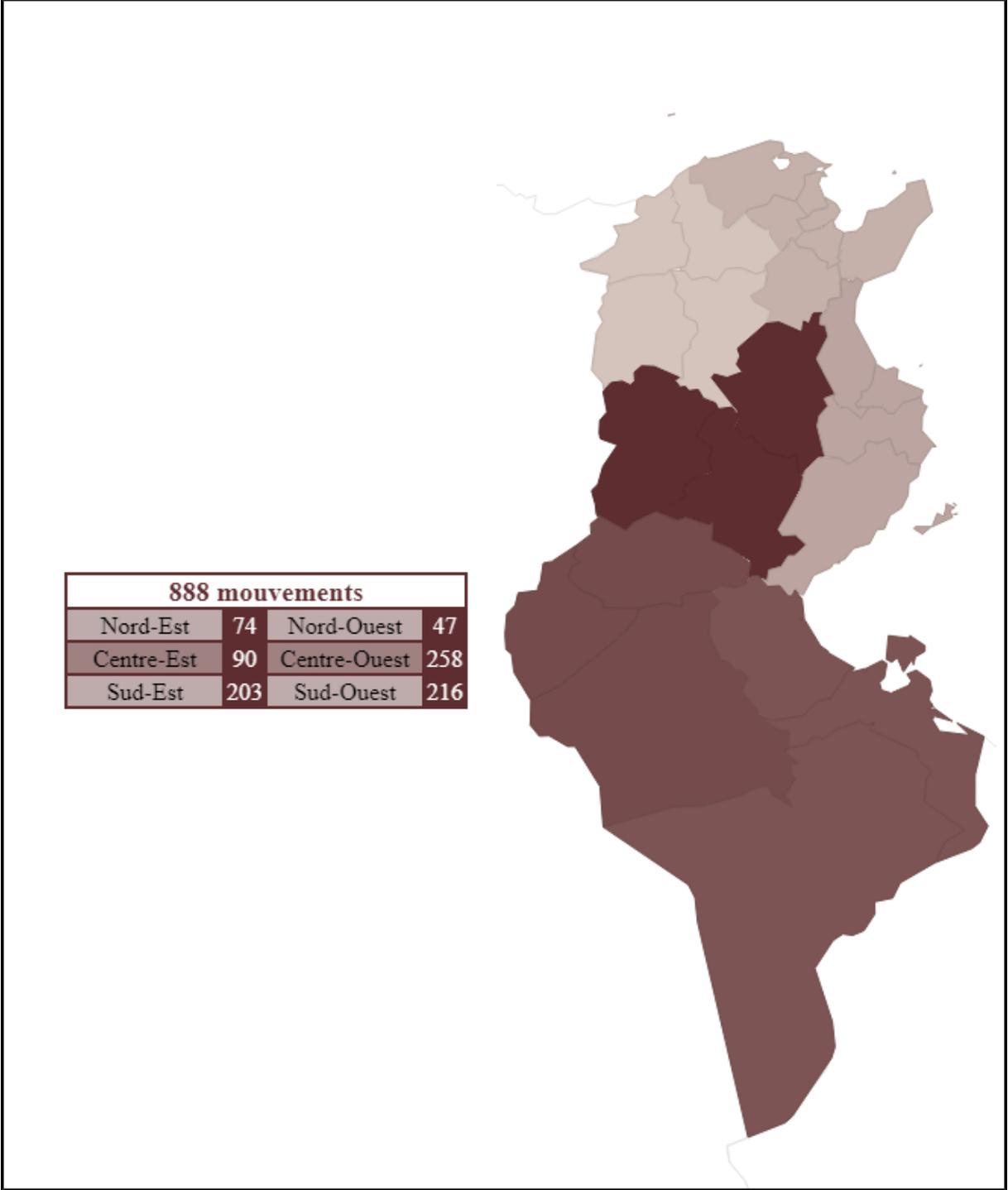


888 mouvements de protestation ont été relevés tout au long du mois de Mars, le nombre de manifestations a dépassé la centaine à Gafsa, Kairouan et Médenine et a dépassé les 50 manifestations à Kasserine, Sidi Bouzid, Gabès et Tunis.

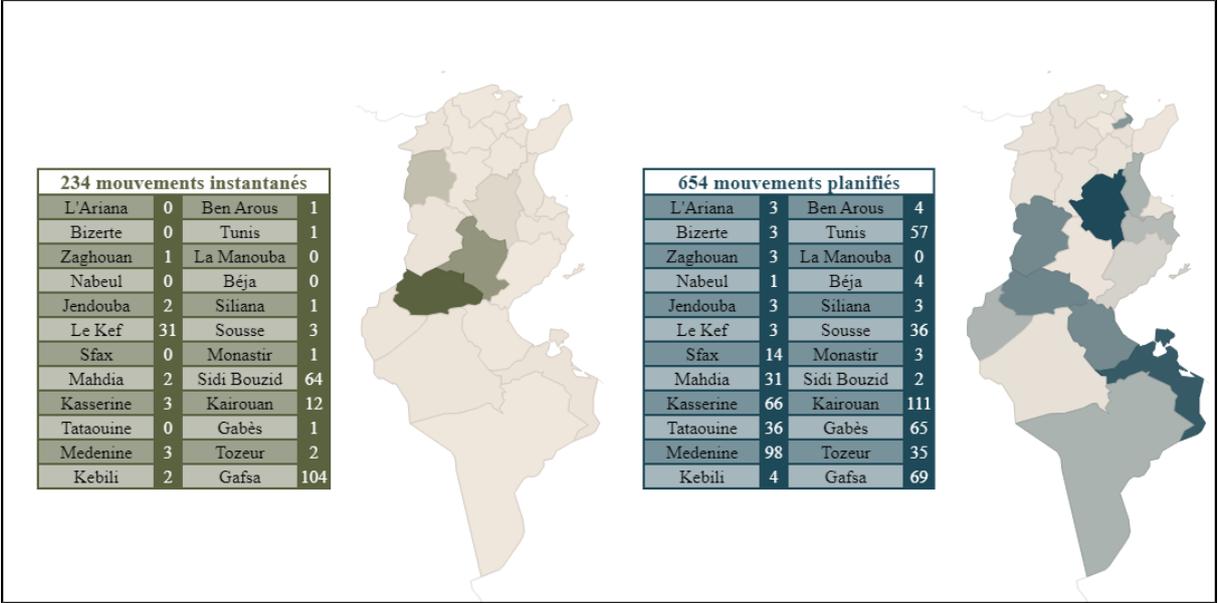


Le mois de Mars a vu un léger changement dans le front du mouvement de protestation, la région du Centre-Ouest (les gouvernorats de Kasserine, Kairouan et Sidi Bouzid) étant en tête de la scène de protestation avec 258 mouvements de protestation, soit environ 29 % du total des mouvements observés, suivi par

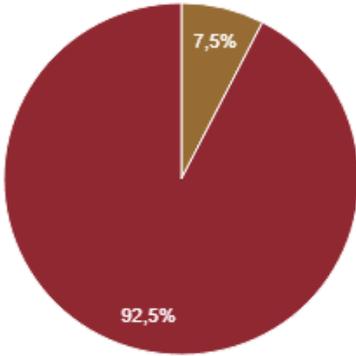
des statistiques proches dans les régions du Sud-Ouest (gouvernorats de Gafsa, Tozeur et Kébili) avec 216 mouvements de protestation, puis la région du Sud-Est (Médenine, Tataouine et Gabès) avec 203 mouvements contestataires. La carte protestataire montre l'émergence du gouvernorat de Médenine au niveau de la mobilisation sociale et qui s'explique par le nombre de sit-in annoncés dans la région pour différentes revendications.



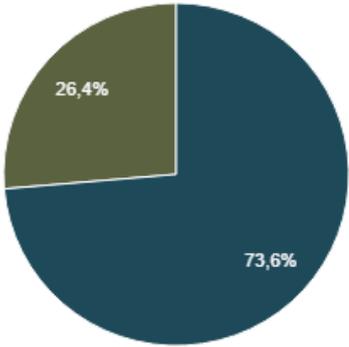
Le taux de protestations anarchiques a atteint 92,5 % du total des protestations enregistrées, tandis que les protestations organisées se sont élevées à 73,6 %, ce qui constitue un indicateur important sur l'ampleur du changement vécu par l'acteur social, au moment où il a commencé à organiser ses protestations, mais il a également tendance à adopter l'anarchique.

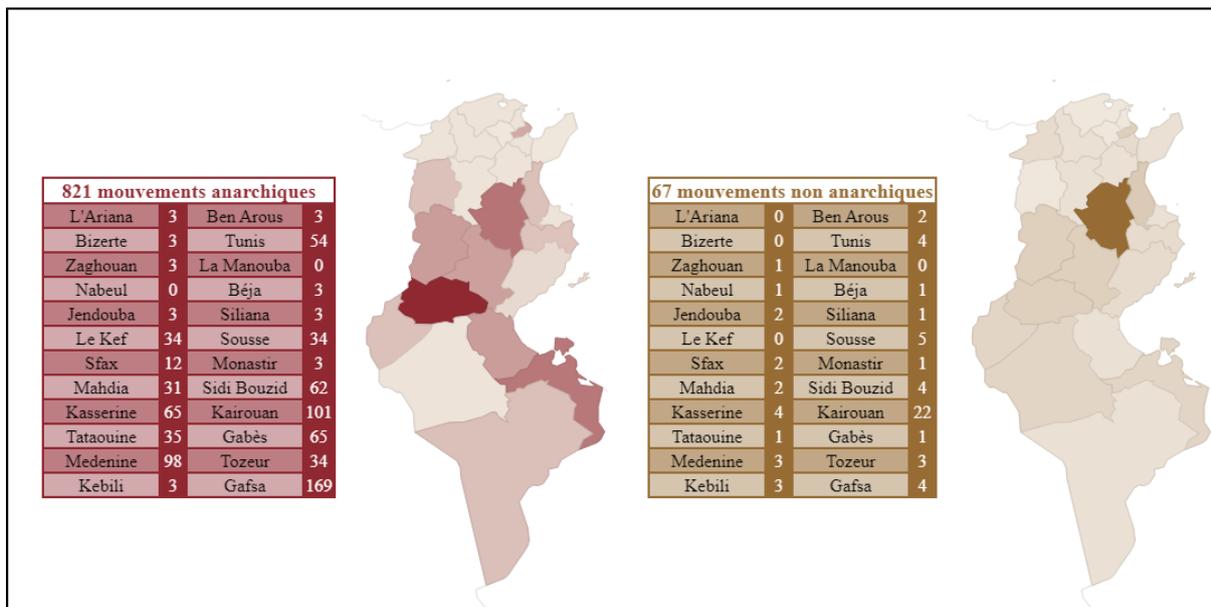


● Non Anarchiques ● Anarchiques

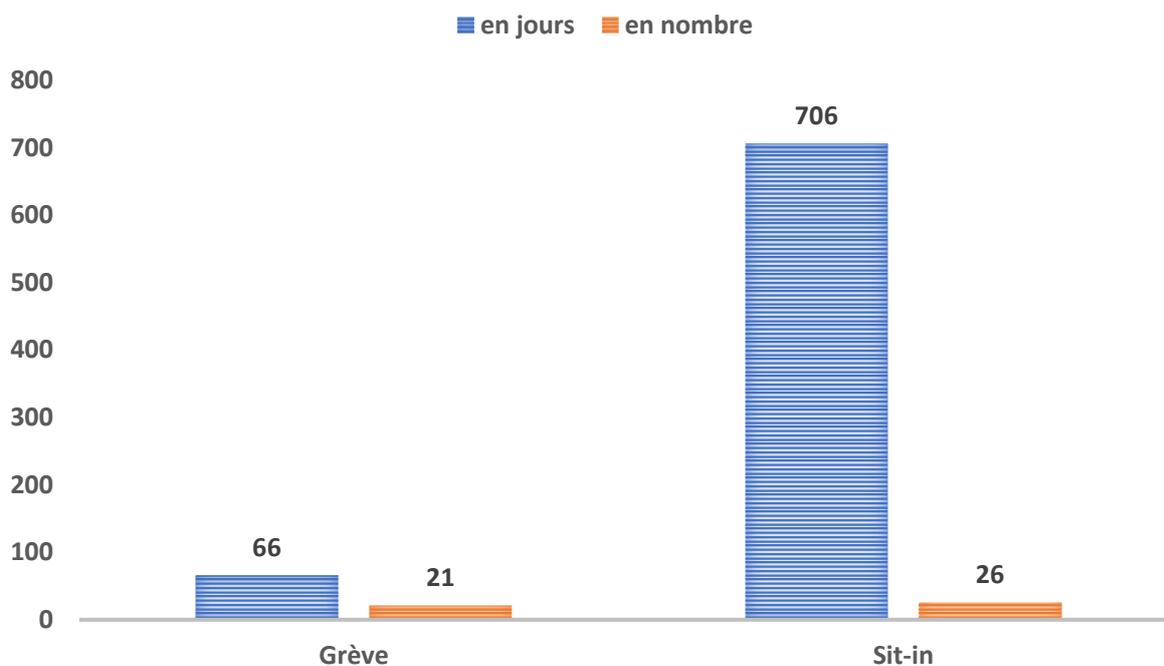


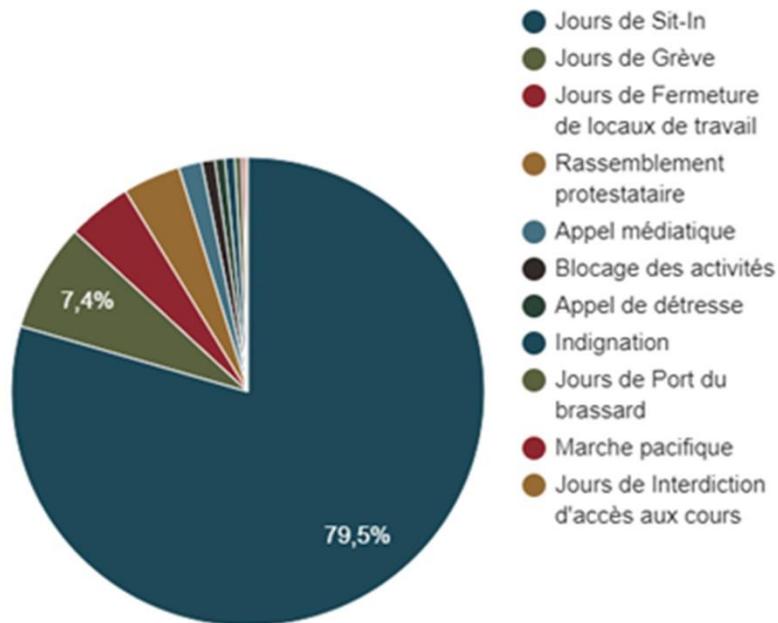
● Planifiés ● Instantanés



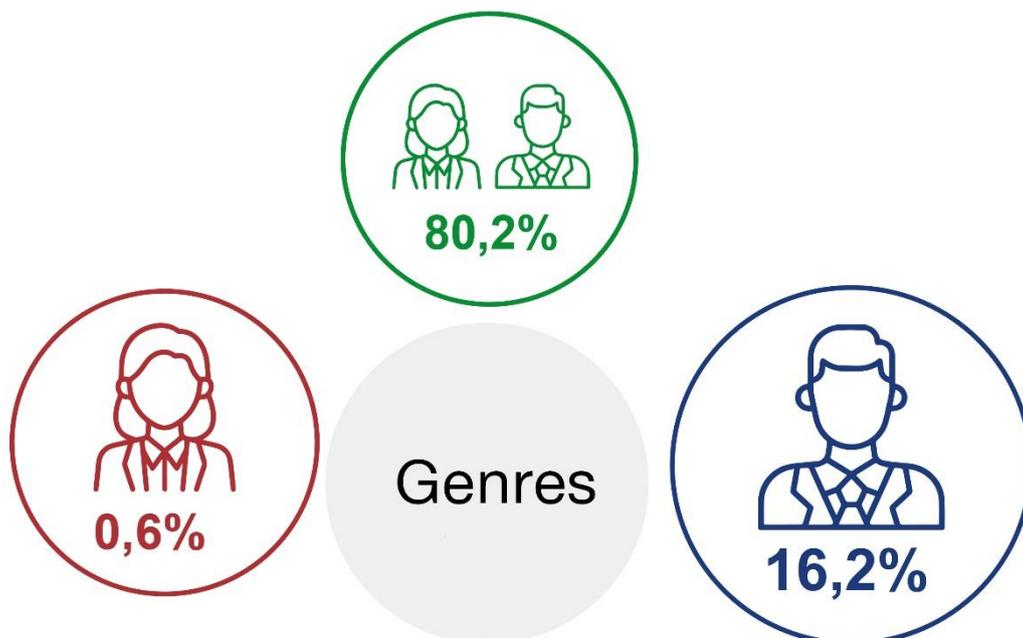


Au total, 706 jours de sit-in ont été observés tout au long du mois de Mars 2022.





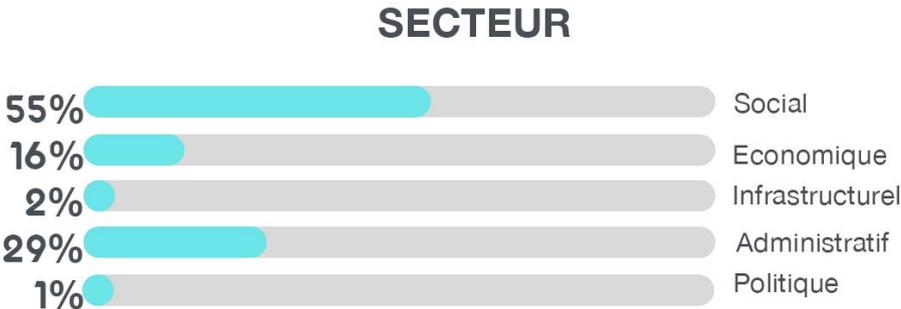
La proportion de protestations mixtes entre les genres a été de l'ordre de 80,2%, ce qui signifie que les dommages sont communs et les revendications sont également communes tandis que la proportion de protestations menées par des femmes ont été à hauteur de 3,6% et les protestations menées par des hommes de 16,2%.



59% des protestations ont été liées au secteur public ce qui confirme la profondeur du clivage entre l'acteur social et les institutions étatiques. Également, 11% ont concerné la loi, c'est-à-dire l'exigence de l'application d'une loi ou l'appel au respect de l'application de la loi.

Les Revendications et les formes de protestation

Les protestations d'origine économique et sociale ont représenté 71 % du total des protestations relevées, suivies des revendications liées à l'administration avec 29 %, puis des revendications liées à l'amélioration des infrastructures avec 2 %.



On remarque la baisse continue des protestations liées à l'infrastructure, qui étaient d'environ 3% durant les mois de Janvier et Février et ont diminué à 2% durant le mois de Mars 2022.

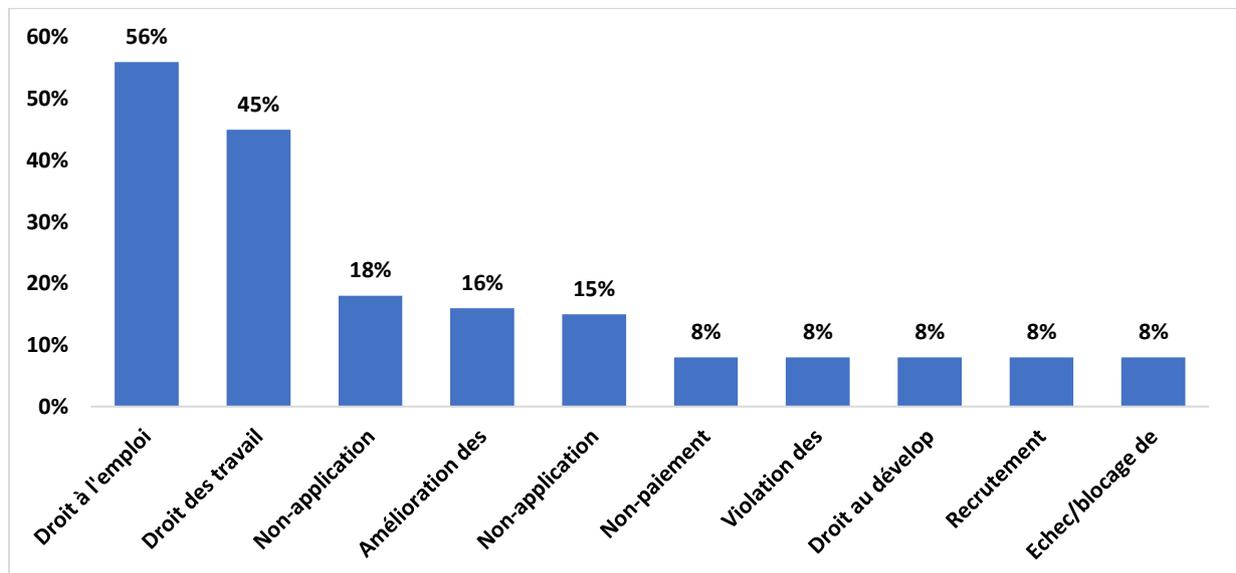
TYOLOGIE



Parallèlement, les protestations d'origine politique ont diminué à 1 %.

56 % des protestations observées étaient liées au droit à l'emploi, 45 % aux droits des travailleurs, 18 % à la non-application des accords, 16 % à l'amélioration des conditions de travail, y compris le versement du salaire mensuel et 15 % à la non-application des recrutements.

Le droit au développement a représenté 8 % du total des manifestations en Mars, soit une augmentation de 2 % par rapport aux manifestations liées au développement au cours du mois de Février dernier. Ainsi que les protestations dénonçant l'échec des négociations ont été de 8%, ce qui constitue à son tour une augmentation par rapport au pourcentage enregistré au cours du mois de Février de cette même année.

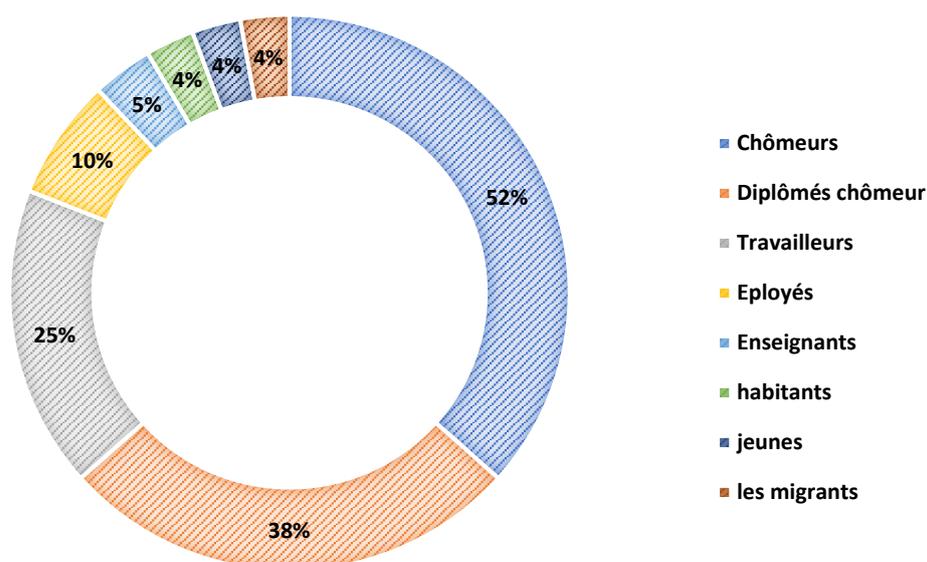


D'autres manifestations ont également eu lieu, dans des proportions variables, pour revendiquer le recrutement, l'amélioration des infrastructures et des services de santé et une réduction des prix et de la pollution de l'air, entre autres raisons.

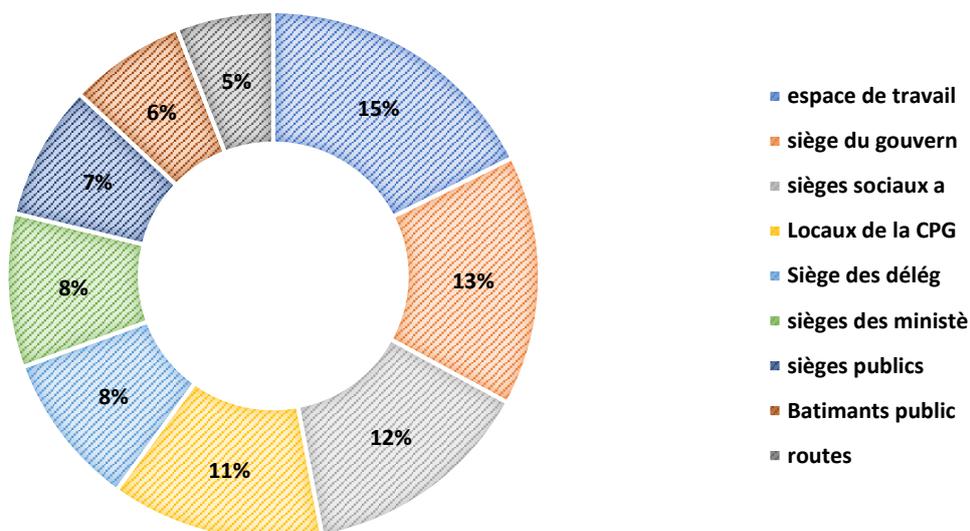
Le sit-in reste la forme de protestation la plus importante menée par les demandeurs, avec un pourcentage de 79,5 %, suivi des grèves avec un taux de 7,4 %, des blocages des lieux professionnels, des rassemblements protestataires, d'appels médiatiques, de l'expression de mécontentement et d'autres formes de protestation.

Les acteurs

Les chômeurs ont été les acteurs les plus importants de ces manifestations (52%), y compris les chômeurs diplômés (38%), suivis des ouvriers (25%), des employés (10%), des enseignants et professeurs (5%) et des migrants (1%). Des agriculteurs, des ouvriers agricoles, des ouvriers de chantiers urbains, des médecins, des journalistes et d'autres ont également initié divers mouvements de protestation en faveur de revendications professionnelles.



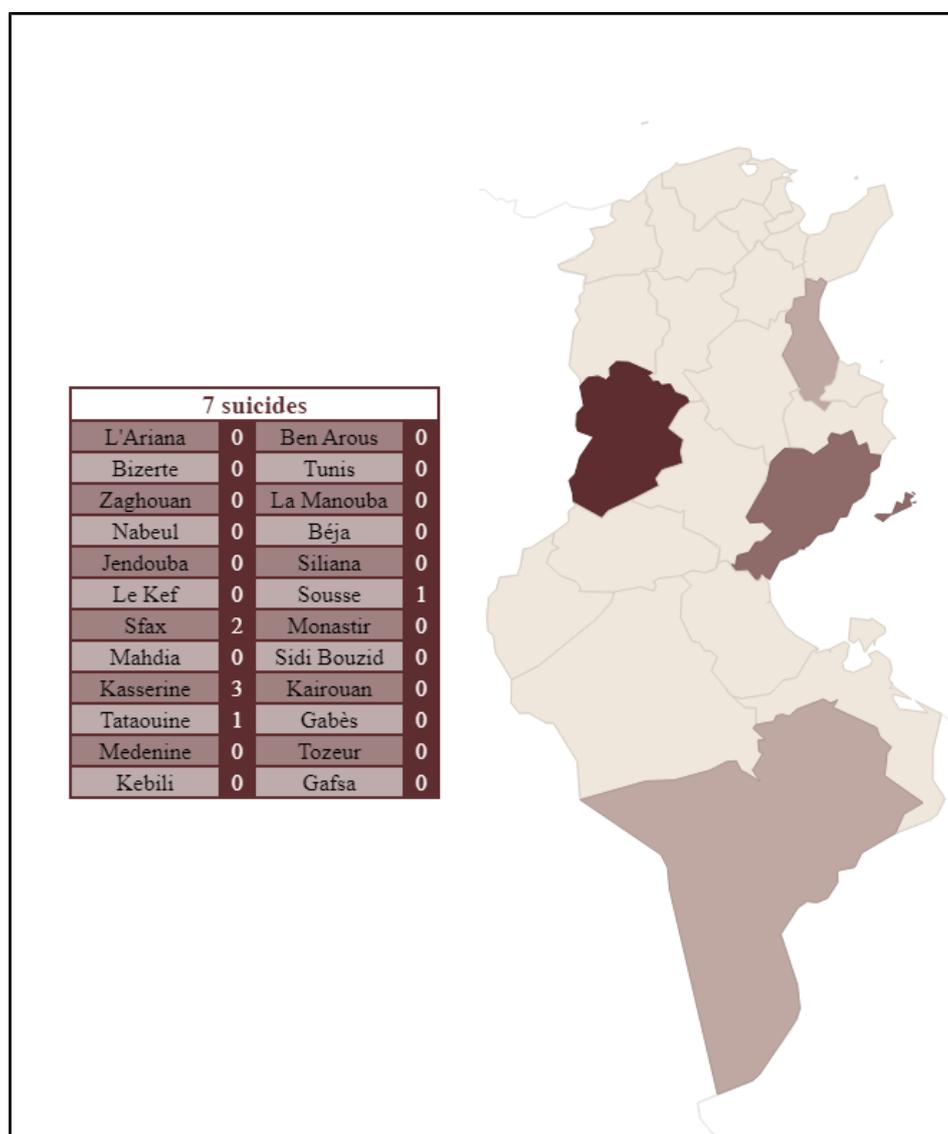
Les lieux de travail ont représenté les espaces de protestation les plus importants (15%), suivis des sièges des gouvernorats (13%), des sièges administratifs (12%), de la Société des phosphates Gafsa (11%), des sièges des délégations (8%), des ministères (8%), le siège de souveraineté (6%), les routes (5%) et autres espaces.



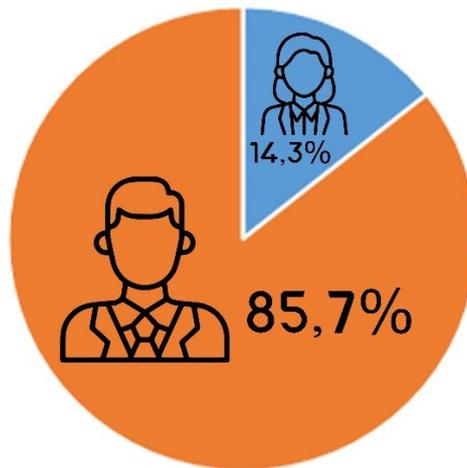
suicide et tentative de suicide



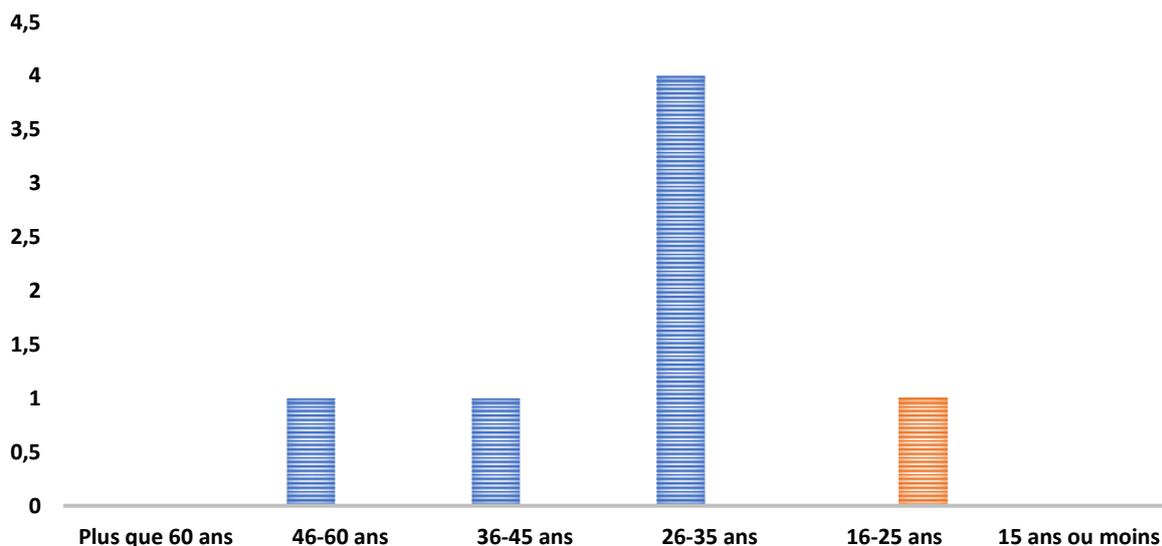
Au cours du mois de Mars, 7 cas de suicide et tentative de suicide ont été relevés, dont environ 42% ont été enregistrés dans le gouvernorat de Kasserine et ainsi Kasserine est arrivée en tête de liste pour la première fois avec le plus de suicides et tentatives. Un cas de suicide ou tentative de suicide a également été relevé à Sousse et Tataouine, tandis que Sfax a enregistré deux cas de suicide et tentative de suicide.



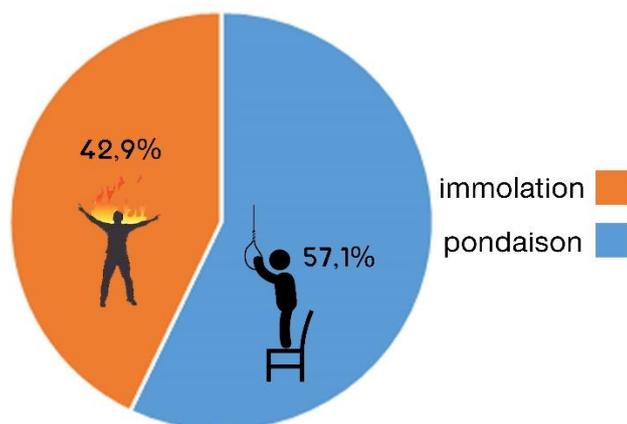
Les femmes ont représenté 14,3 % du total des victimes.



Alors que la tranche d'âge des 26-45 ans a représenté 71% des victimes des cas observés (5 victimes), c'est la tranche d'âge des jeunes, qui reflète l'état de crise vécu par cette catégorie sociale en raison de la fragilité de leurs conditions économiques et sociales.



Le suicide par pendaison a été la forme de suicide ou tentative de suicide la plus importante observée, avec un taux de 57,1 %, suivi du suicide par immolation avec 42,9 %.



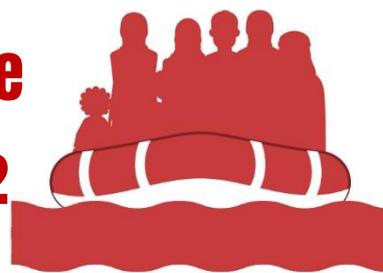
Le nombre total de cas de suicide et de tentative de suicide pour le premier trimestre de cette année a atteint 33, enregistrant une légère baisse par rapport à la même période l'an dernier (36 cas) et une baisse significative d'environ 43% par rapport à la même période en 2020 (58 cas).

SUICIDES ET TENTATIVES DE SUICIDE

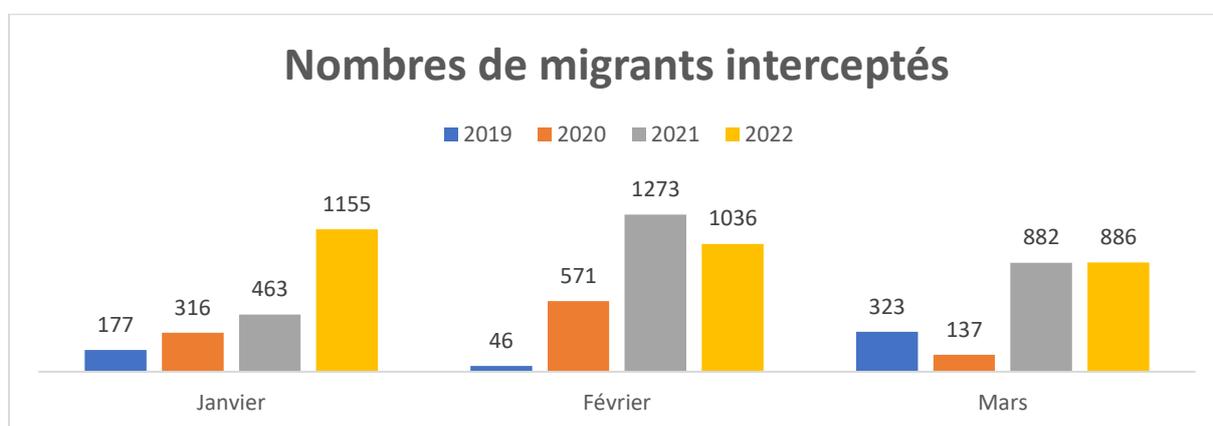
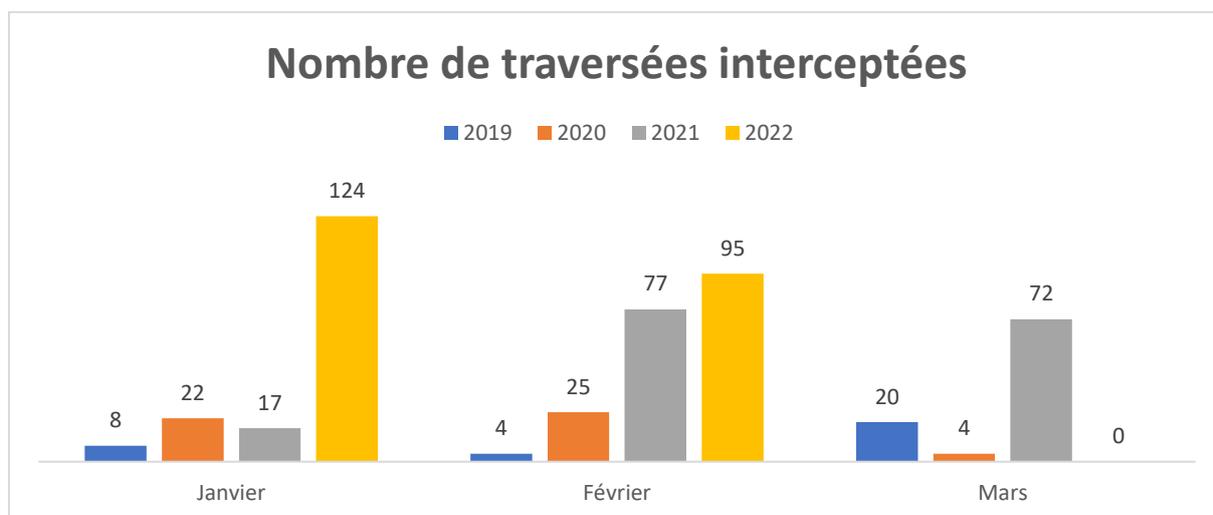
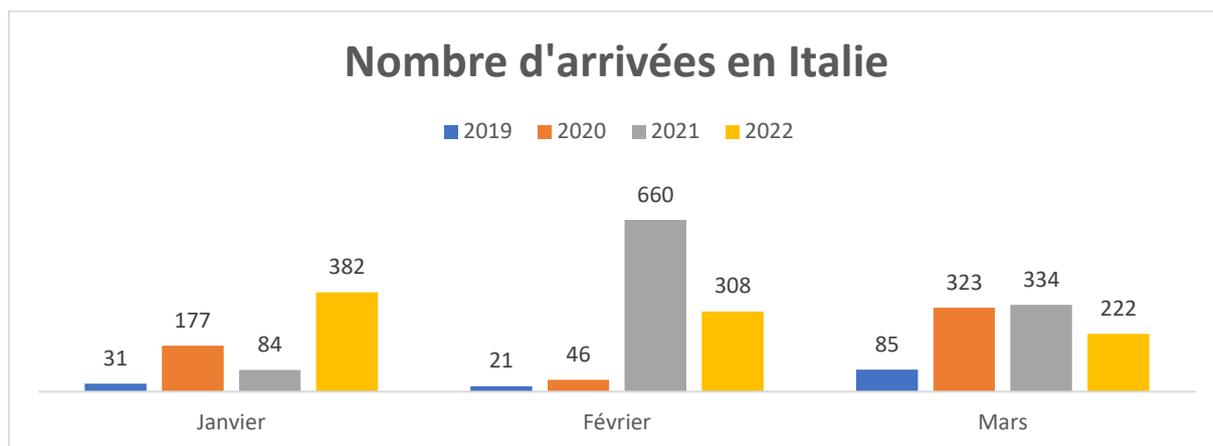


Jusqu'à présent, les gouvernements successifs n'ont pas adopté de stratégie claire pour prévenir le suicide et s'engager envers les victimes du suicide et leur entourage, en prenant en compte que l'acte suicidaire est contagieux, en particulier pour les cercles les plus vulnérables de l'entourage de la victime.

La migration non-règlementaire au cours du mois de Mars 2022



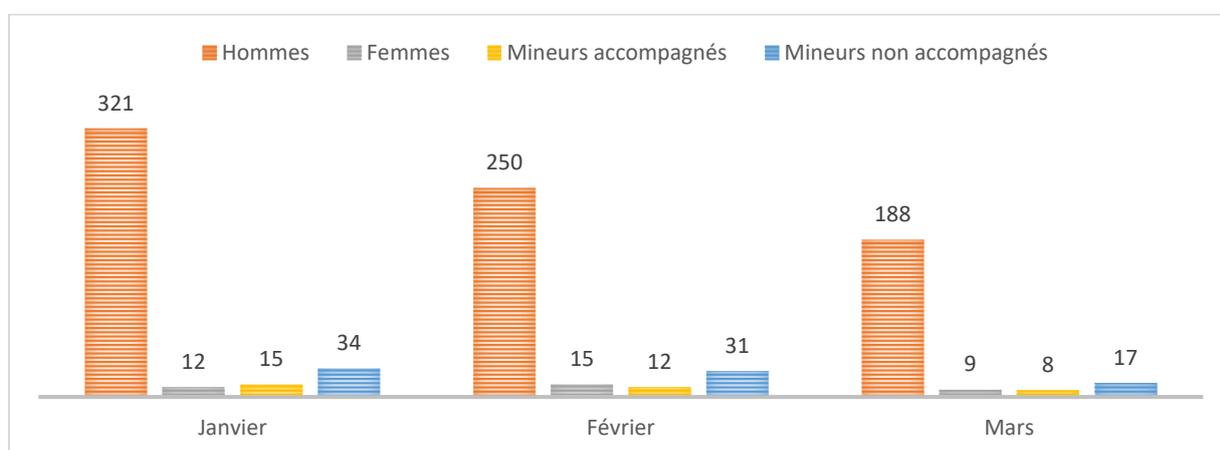
Comparaison des mêmes périodes durant 2019-2020-2021-2022



Mois	2019			2020			2021			2022		
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	31	8	177	68	22	316	84	17	463	382	124	1155
Février	21	4	46	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036
Mars	85	20	323	60	4	137	334	72	882	222	58	886
Total	137	32	546	157	51	1024	1078	166	2618	912	278	3077

Le mois de Mars a été caractérisé par des conditions climatiques instables, dont la plupart ont clairement affecté les flux migratoires, puisque le nombre de Tunisiens arrivant en Italie a diminué de 33% par rapport au mois de Mars de l'année dernière. Le nombre de migrants tunisiens arrivés en Italie au cours du premier trimestre 2022 a diminué de 15 % par rapport au premier trimestre de 2021, tandis que le nombre de migrants interceptés a augmenté de 17,5 %, et le nombre de traversées interceptées au cours de la même période a augmenté de 67,4 %.

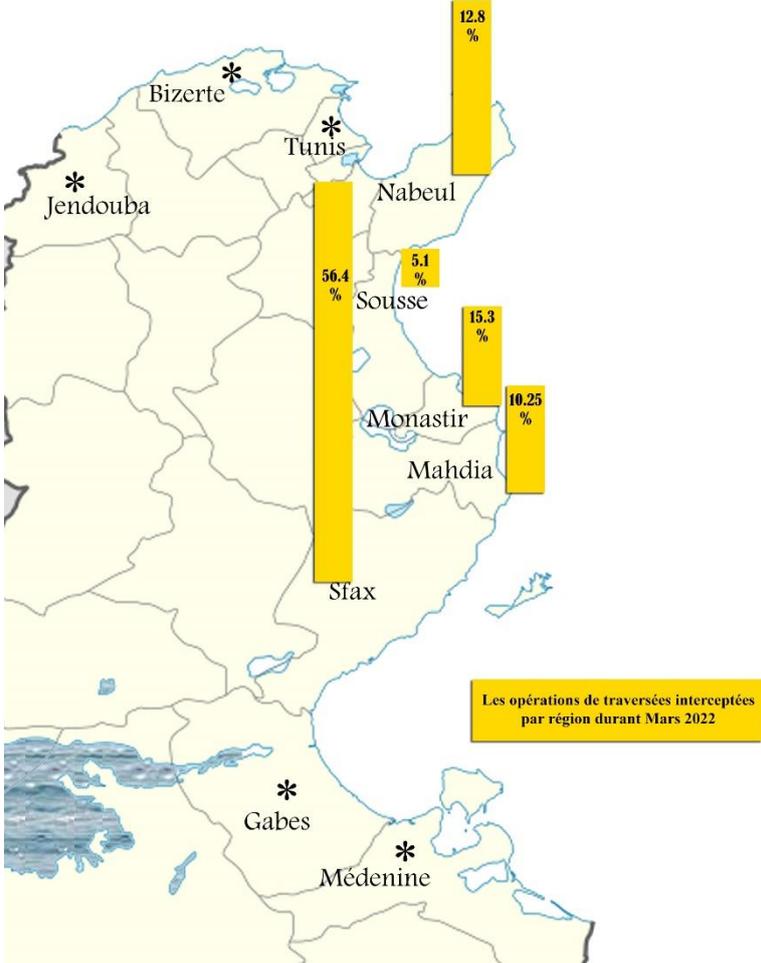
Les arrivants sur les côtes italiennes selon les mois : le mois de Mars 2022



Mois	Nombre d'arrivants	Hommes	Femmes	Mineurs accompagnés	non Mineurs accompagnés
Janvier	382	321	12	15	34
Février	308	260	9	11	28
Mars	222	188	9	8	17
Total	912	759	36	35	82

La nationalité tunisienne occupe le troisième rang dans le nombre d'arrivées non-réglementaires en Italie, derrière celles de nationalité égyptienne, avec 14% du total des arrivées. Les mineurs ont représenté 12,8% du total des migrants tunisiens arrivés en Italie au cours du premier trimestre 2022. Les mineurs tunisiens ont représenté 13,8% du nombre total d'arrivées, soit le nombre total de mineurs arrivant en Italie de différentes nationalités.

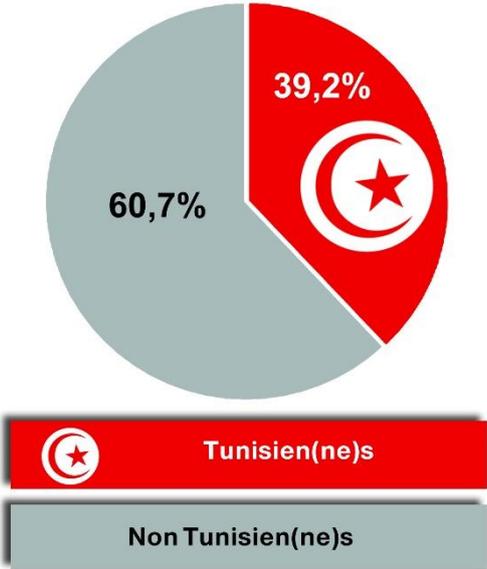
Les opérations de traversées interceptées par région durant Mars 2022



Mois	Médenine	Gabes	Sfax	Mahdia	Monastir	Sousse	Nabeul	Tunis	Bizerte	Jendouba
Janvier	%5.88	*	%31.76	%10.58	%11.76	%5.88	%22.35	%8.23	%3.52	*
Février	%6	*	%34	22%	6%	10%	16%	4%	2%	*
Mars	*	*	%56.4	10.25%	15.3%	5.1%	12.8%	*	*	*

Le gouvernorat de Sfax a enregistré plus de la moitié des traversées interceptées, suivie du gouvernorat de Monastir avec 15,3%, puis le gouvernorat de Nabeul avec 12,8%, alors qu'il n'y avait pas de données sur les traversées interceptées, notamment dans le gouvernorat de Médenine et le gouvernorat de Tunis.

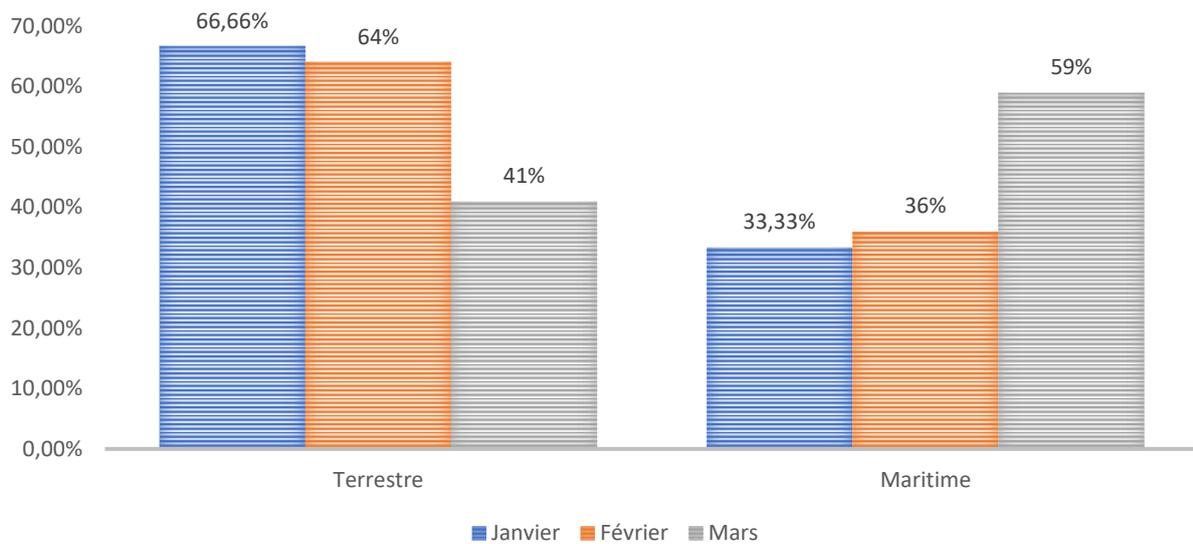
Les arrivants selon les nationalités durant Mars 2022



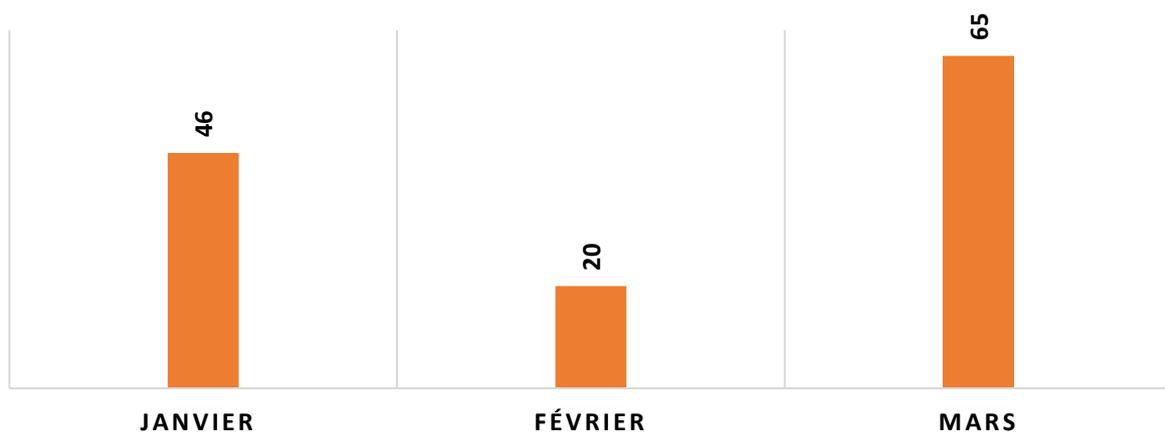
Mois	Tunisien(ne)s	Non Tunisien(ne)s
Janvier	%37.98	%62.02
Février	50.6%	49.4%
Mars	%39.2	%60.7

Les ressortissants tunisiens ont représenté 39,2% du nombre total de migrants que les autorités tunisiennes ont réussi à contrecarrer, le désir des candidats à migrer pendant cette période diminuant en raison de facteurs climatiques défavorables. D'autre part, les réseaux de migration non-reglementaire cherchent à attirer les migrants subsahariens qui souhaitent échapper à des conditions économiques et sociales difficiles, à un contexte politique instable et à une escalade des violations à leur encontre.

Les opérations de traversées interceptées durant Mars 2022



Les drames de la migration Non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en Mars 2022



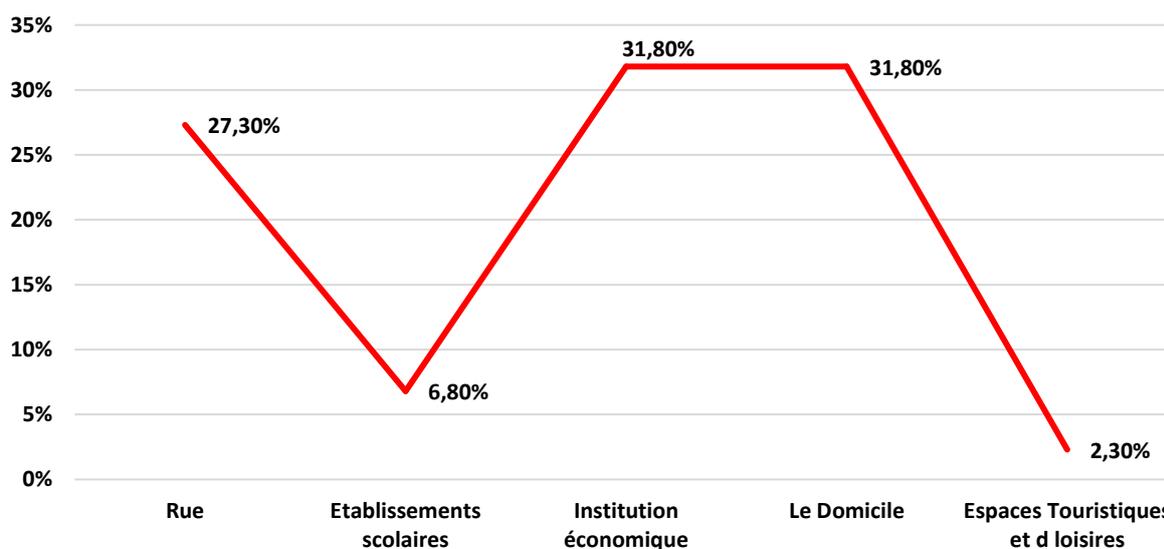
Les drames continuent sur les côtes tunisiennes sans aucune action de l'Etat pour les réduire, il travaille plutôt à perpétuer la normalisation avec ces drames. Où les plages du gouvernorat de Nabeul ont été témoins d'un drame qui a fait plus de 59 victimes et disparus. Au Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux, nous renouvelons l'appel à l'Etat à s'engager effectivement et concrètement pour sauver la vie des migrants dans les eaux territoriales tunisiennes en lançant un mécanisme préventif d'assistance et de sauvetage maritime visant à sauver des vies et à intégrer toutes les structures et intervenants le long des eaux territoriales tunisiennes. Nous appelons également à la mise en place d'un cadre permanent sous la tutelle du ministère des affaires sociales et de la participation citoyenne pour les médias, la recherche des disparus en mer et la prise en charge de leurs familles.

Rapport de la violence pour le mois de Mars 2022



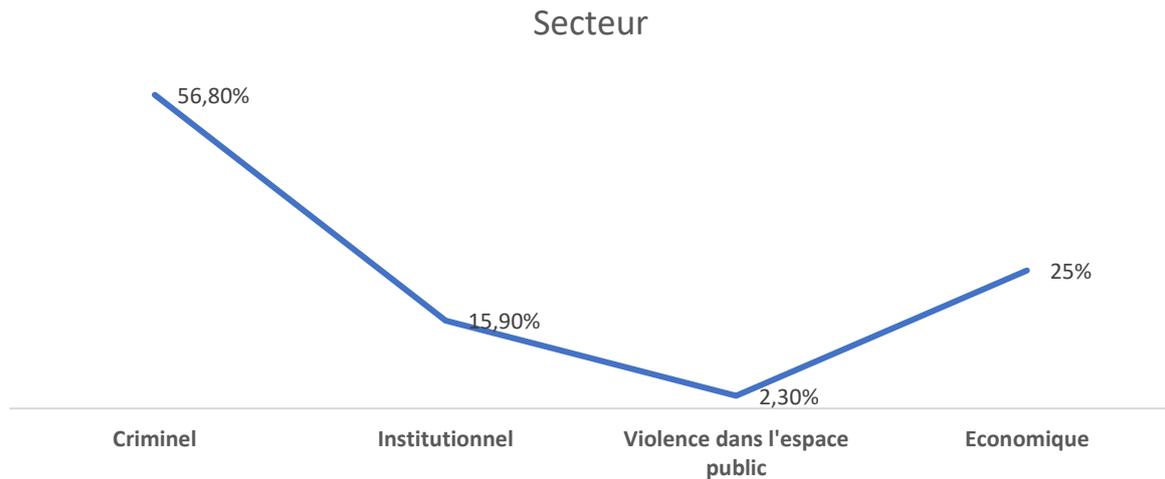
Le mois de Mars 2022 a vu l'émergence du phénomène des violences faites aux femmes et aux filles d'une part, aux enfants et aux personnes âgées d'autre l'équipe de travail de l'Observatoire Social Tunisien au Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux a enregistré une nette évolution dans le schéma des violences sexuelles et dans les taux de violence domestique, en particulier la violence conjugale et la violence contre les enfants.

Pour la première fois, l'espace domestique a enregistré le pourcentage le plus élevé de cas de violence relevés avec 31,8%, ce qui représente un tiers des cas de violence enregistrés dans l'échantillon de veille.



De plus, exceptionnellement, le mois de Mars 2022 a connu une hausse des taux de violence dans la sphère publique, qui a atteint les limites de 23% du total des violences observées et une nette évolution du schéma et du niveau de violence économique, qui a atteint les limites de 25% compte tenu de la propagation des comportements spéculatifs au cours du mois et des pénuries de produits alimentaires et de consommation en général.

La violence criminelle a conservé la première place dans la liste des formes de violence enregistrées se situant à moins de 56,8% du total et enregistrant une baisse par rapport aux mois précédents.



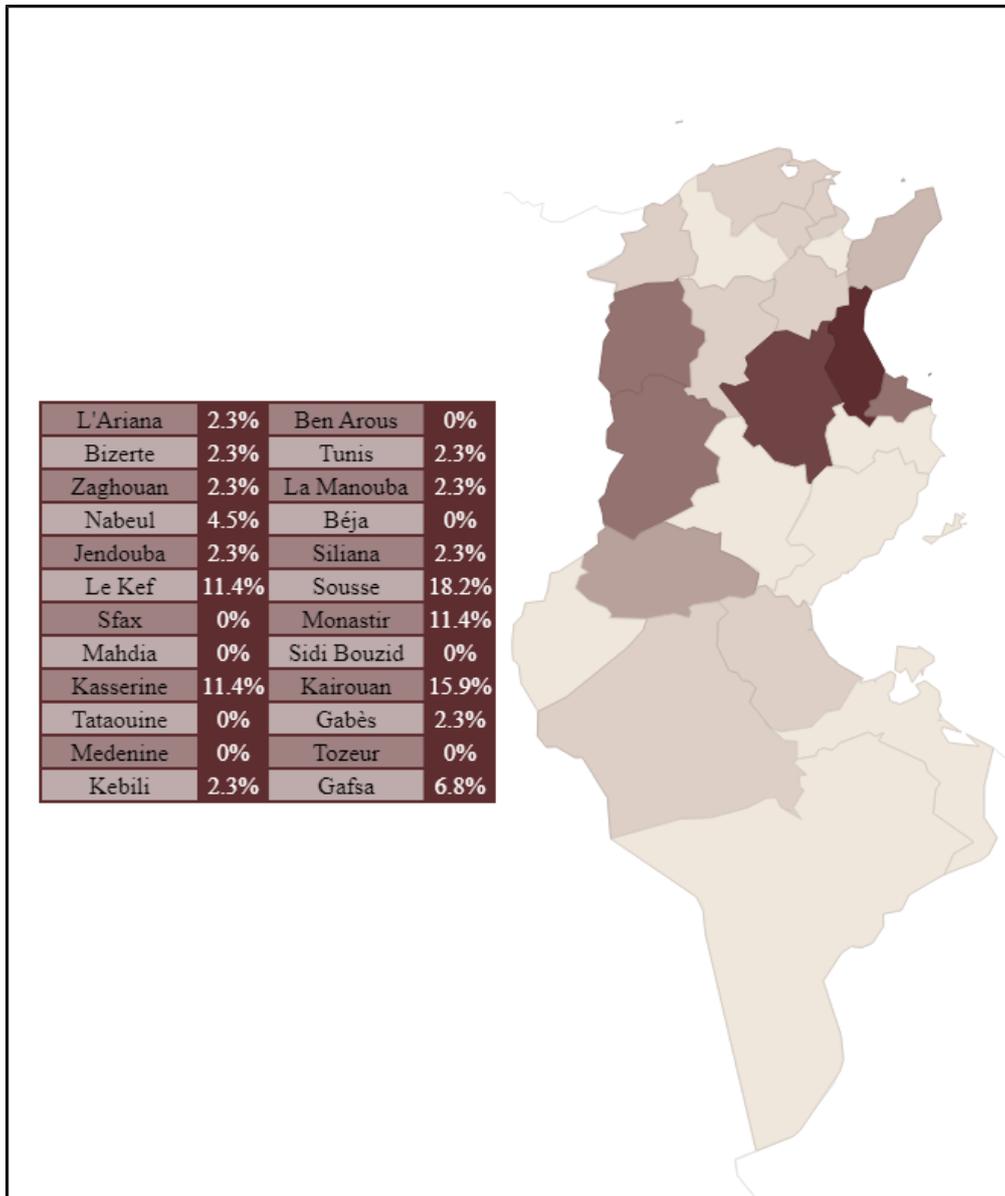
L'Observatoire Social Tunisien tient à souligner que progressivement et en suivant le schéma d'évolution de la violence au cours des derniers mois, on peut dire qu'il y a une tendance à la sortie de la violence de ses espaces privés vers les espaces publics sous une forme spectaculaire théâtrale. Peut-être que l'incident d'un père jetant ses deux enfants du toit de sa maison, que la bagarre qui a éclaté entre deux quartiers du Kef et les cas de violences mutuelles dans la rue en sont les meilleures preuves.

L'Observatoire Social Tunisien rappelle que la violence sous ses diverses formes est en train de se développer et de se transformer progressivement en une composante des comportements publics qui se transforme avec elle en un mécanisme d'expression et de communication entre les citoyens. Dans la plupart des cas, les enfants, les femmes et les personnes âgées sont les groupes les plus vulnérables de la société et les groupes cibles de la violence et de diverses formes d'escalade. Progressivement, le phénomène de la violence a connu ses transformations psychologiques et sociales et est peu à peu passé de la violence contre soi (suicides et menaces de brûlures...) à la violence contre autrui et s'est accompagné par la cessation de la recherche de solutions communes au profit de la recherche de solutions individuelles.



Taux de violence individuelle et collective en Mars

Le gouvernorat de Sousse occupe la première place dans les taux de violence enregistrés au cours du mois de Mars 2022, avec un taux de 18,2%, suivi du gouvernorat de Kairouan, qui a enregistré 15,9% du total des violences observées. Les gouvernorats de Kasserine, du Kef et Monastir, avec un taux de 11,4%, arrivent en troisième position, suivis cette fois de Tunis, Bizerte, Zaghouan, Ariana, Manouba et Gabès à égalité.



Dans sa majeure partie, la violence est individuelle, masculine ou mixte et comprend dans des proportions proches les femmes comme les hommes, où le pourcentage de violences contre les femmes au cours du mois de Mars ont été de 27,9 %, tandis que le pourcentage de violences contre les hommes se situait à 39,5%, et le pourcentage de 32,6% a été enregistré sous la forme de violence mixte.

Taux de violence par genre en Mars



L'Observatoire Social Tunisien appelle une fois de plus les structures concernées, à accorder une grande importance à la propagation du phénomène de la violence sous ses diverses formes, d'autant plus que des rapports officiels sont en train de confirmer la gravité de ce phénomène. Nous nous référons ici aux rapports émis par le ministère de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, qui s'inquiète de la situation de l'enfance, confirmant à chaque fois qu'il existe des menaces sérieuses pesant sur l'enfance en Tunisie et qui nécessitent un arrêt sérieux. Il en va de même pour les rapports sur les femmes et les violences faites aux femmes, qui montrent une évolution dans leur ampleur voire dans leurs formes. Ces rapports confirment que la situation exige de toute urgence une évolution immédiate vers le développement d'une nouvelle vision sociétale au sein de laquelle les enfants, les femmes, les personnes à besoins spécifiques, les personnes âgées, les minorités et les autres groupes vulnérables peuvent être placés parmi les priorités des préoccupations des structures officielles de l'État et ses programmes de développement.

Conclusion

Les indicateurs du premier trimestre de cette année n'ont pas apporté de solutions urgentes ou stratégiques à toutes les crises existantes. En effet, le pouvoir d'achat des citoyens se dirige vers un nouvel effondrement avec le taux élevé d'inflation, la hausse des prix des denrées alimentaires et la pénurie en produits de première nécessité comme la farine et l'huile. Cette situation suffit à elle seule à déclencher de nouveaux chocs que le pays pourrait connaître au cours de cette année, notamment à l'approche des dates électorales.

Établissements d'enseignement sans eau ni électricité

Élèves ruraux en Tunisie : les inscriptions scolaires ne mènent pas à l'éducation !

La pénurie d'eau augmente les difficultés rencontrées par les habitants de Sagdoud, une zone rurale à Redeyef qui abrite environ 2000 habitants. Des dizaines de personnes sont privées d'eau potable depuis des années consécutives. Les enfants qui étudient sont particulièrement touchés, Parce qu'ils sont les plus vulnérables face aux risques physiques, psychologiques et épidémiologiques du fait de l'interruption de l'approvisionnement en eau et en électricité dans leurs écoles primaires. Cette situation affecte profondément le bon fonctionnement du processus éducatif en raison de la grave pénurie de fournitures, de bancs d'école, de salles de classe, de manque d'entretien des sanitaires et d'autres fournitures. Le pire pour ces enfants est que l'État continue de les ignorer à chaque occasion, ce qui constitue une grave menace à la jouissance des droits humains et des enfants en particulier.

Dans cette région, l'eau est coupée depuis presque 10 ans, la plus longue coupure d'eau dans le gouvernorat. Cela a laissé peu d'options à la population, les écoles primaires de la région ayant recours à des alternatives telles que la conservation de l'eau des puits à l'intérieur de tracteurs sans garantie de qualité ou de sécurité. De telles pratiques accroissent les préoccupations concernant les risques de maladies véhiculées par l'eau chez les enfants, ainsi que la marginalisation de leurs droits les plus fondamentaux, à savoir leur droit à l'éducation et à la santé, sans oublier l'impact psychologique de cette situation qui doit être traitée d'urgence et portée à l'attention des responsables.



L'inscription à l'école ne mène pas à l'éducation!

Il ne reste que 08 ans avant l'horizon 2030, date à laquelle les gouvernements devraient atteindre les objectifs de développement durable fixés, qui ont été adoptés par tous les États membres des Nations Unies depuis 2015 et pour lesquels une éducation de qualité pour tous est le pilier essentiel. Alors que les efforts des nations se poursuivent dans le monde entier pour promouvoir davantage les droits de l'enfant et donner effet aux lois contenues dans les traités et conventions universels qui protègent les droits de l'enfant, ce problème en Tunisie, en particulier dans certaines régions où il y a marginalisation sociale et économique, reste un sujet de préoccupation pour les gouvernements et a été isolé des progrès réalisés par le monde dans le domaine des droits de l'enfant. Cela rend ce groupe social vulnérable et souffre de la détérioration des services, y compris l'éducation, qui est le facteur clé et importante dans la construction et la formation de l'enfant pour jouer un rôle actif de développement dans la société. Un mépris flagrant des droits des élèves et une lacune importante dans le questionnement des responsables face aux graves violations des droits de ces enfants en leur refusant leur droit à une éducation de qualité. Cette situation se poursuit depuis plus de trente ans après que les dirigeants mondiaux aient déclaré leur engagement historique envers les enfants et adopté la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant depuis 1989¹ et l'aient intégrée à l'accord international par lequel la Tunisie, comme d'autres États, ont pris l'engagement de protéger les droits fondamentaux des enfants et qui constitue la pierre angulaire du progrès de la société.



¹ <http://hrlibrary.umn.edu/arabic/CRC188.pdf>

Atteinte au droit à l'éducation et à la santé

La Constitution tunisienne garantit à tous les enfants l'accès à l'éducation sans discrimination. L'article 39 prévoit la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. "L'Etat garantit le droit à l'enseignement public gratuit à tous les niveaux et s'efforce de fournir les moyens nécessaires à la qualité de l'enseignement, de l'éducation et de la formation."² Mais le parcours éducatif des écoliers ruraux est en fait plein de pièges logistiques, sociaux et économiques qui minent leur expérience scolaire. Les enfants qui fréquentent l'école primaire Sagdoud 01, sont obligés de boire de l'eau qui n'est pas de qualité et de sécurité, en raison de l'adoption par la délégation régionale de l'éducation à Gafsa de la technique de stockage de l'eau des puits adjacents à l'école dans des tracteurs en fer en l'absence d'un rein à contrôler la qualité de cette eau et assurer la sécurité des élèves. C'est un signe grave de violation des droits des élèves et contraire au article 38 de la Constitution tunisienne, qui prévoit le droit à la santé pour tous et qui, à son tour, chevauche de nombreux autres droits, y compris le droit à l'éducation et à la non-discrimination.

Des droits qui ont été quelque peu amputés n'ont pas été pleinement reconnus, mais ont souvent été accompagnés d'une marginalisation de leurs éléments essentiels. La mise à disposition de l'école et de l'eau ne signifie pas nécessairement l'obligation de garantir les droits des enfants à la santé et à l'éducation, puisque cet espace éducatif ne joue pas le rôle souhaité. Les éléments fondamentaux de ces droits sont totalement absents en raison de l'absence de principes de disponibilité, d'adéquation et d'accès des élèves à leurs pleins droits, par l'absence de contrôle de la qualité de l'eau et le manque d'éducation de qualité. La pénurie d'enseignants, l'insuffisance du matériel pédagogique, l'introduction d'un système d'enseignement en équipe (deux années d'intégration au sein d'une même section) et les mauvaises conditions d'hygiène rendent également l'éducation difficile pour eux. Cela a de graves conséquences, avec un maximum de 10 élèves par an, reflétant un faible taux de scolarisation ainsi qu'un faible score de 14 élèves sur 20 par certificat d'enseignant.

L'absence d'exigences scolaires affecte la qualité de l'enseignement dispensé.

Najat Ouerghi, maitresse de première et de deuxième année à l'école Sagdoud 01, déclare : "Je dois souvent utiliser mon téléphone portable dans les exercices

² https://www.constituteproject.org/constitution/Tunisia_2014.pdf?lang=ar

pour écouter des enregistrements vocaux en raison de l'absence d'Internet, des pannes de courant et du manque d'ordinateurs pour assurer le bon fonctionnement des cours." Nous sommes surpris que les fonctionnaires aient ignoré le statut des écoliers qui sont privés de la plupart des installations de base, comme leur droit de boire de l'eau propre et d'étudier dans un environnement sûr et convivial. Les violations généralisées des droits humains enracinent les inégalités et privent des enfants d'éducation essentielle pour leur développement et leur capacité à revendiquer leurs droits.

Cette situation peut refléter le besoin urgent d'une nouvelle approche plus radicale qui se concentre sur l'amélioration des services éducatifs et constitue la base de la stratégie mondiale visant à fournir une éducation de qualité à tous les enfants sans discrimination.



L'école est un espace de non-équivalence et d'inégalité sociale.

D'un point de vue sociologique, la sociologue Rahma Ben Slimen souligne l'échec de l'école tunisienne à accompagner tous les changements structurels de la société. Les inégalités sociales et la perte de ressources éducatives, telles que l'eau et l'électricité et tout ce qui concerne l'environnement dans les zones rurales, empêchent les écoles de remplir leur rôle éducatif et, contribuer à approfondir ce que le sociologue français François Duby a appelé la crise scolaire. De plus, l'absence des installations susmentionnées a entraîné l'émergence de problèmes touchant la psychologie de l'enfant à l'école. Ben Slimen a évoqué la question de l'intégration en tant que fonction de l'école, puisque le rôle de l'école est de réduire la taille de l'inégalité sociale qui conduit à la fragilité sociale. L'absence des principales installations sus-citées à l'école Sagdoud renvoie aux

études sociologiques qui ont traité des rôles de l'école dans le processus de transfert des inégalités sociales car ces distinctions, inégalités sociales et inégalités des chances se sont établies, affectant négativement la psychologie de l'enfant qui se retrouve dans un environnement éducatif qui ne répond pas à ses besoins pour recevoir la réussite scolaire au niveau requis.

La réforme de l'éducation est un projet sociétal

L'éducation, si elle est bien dispensée, profite sans aucun doute aux personnes et aux collectivités. Compte tenu de l'incertitude du rôle et de l'importance de l'éducation dans la réalisation des objectifs du projet sociétal en Tunisie, conçu il y a des décennies et depuis le début de la construction de l'État moderne. Aujourd'hui, le gouvernement tunisien doit s'engager à mener à bien la réforme du secteur de l'éducation grâce à une bonne conception des politiques, à un engagement fort et à une capacité de mise en œuvre efficace. Face aux déficiences structurelles et à la pauvreté pédagogique auxquelles ce secteur est aujourd'hui confronté, le moment est venu de le réformer, non seulement comme un projet éducatif, mais comme un projet de société qui incarne la volonté collective d'un changement approprié, en phase avec les défis et conforme aux grandes aspirations du pays. Le rôle de l'éducation en Tunisie dans la réalisation du progrès et du développement de la société, notamment en milieu rural, est absent en raison de l'absence d'un projet de société global faisant du secteur de l'éducation un pilier de la réalisation du progrès. Ce secteur, qui a été soumis à de violentes secousses, a fait l'objet de nombreuses interrogations sur sa capacité à remplir effectivement son rôle cognitif et social, ou s'il patauge encore dans les tentatives de réforme qui se sont révélées vaines, puisqu'il s'est également caractérisé par superficialité dans le traitement des problèmes majeurs dont il souffre.

Les échecs de l'école publique tunisienne sont exacerbés et approfondis dans les zones rurales où l'accessibilité des droits des élèves n'est pas contrôlée et se poursuit avec le calvaire de marginalisation des élèves de l'école de Sagdoud en les privant d'eau et d'électricité, reflétant l'urgence pour le pays tunisien aujourd'hui de remplir ses obligations envers les enfants et de répondre efficacement à leurs besoins, y compris leur droit à l'éducation et à la santé. Face à la persistance des méthodes discriminatoires de priver les écoles rurales de

leurs droits fondamentaux, l'appel du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux est renouvelé pour confirmer que le rôle principal de l'éducation dans le développement durable ne sera atteint que lorsque les gouvernements rempliront leur promesse d'intégrer, protéger et éduquer chaque enfant, en s'obligeant de mettre fin à toutes les formes de discrimination, en renforçant ses politiques éducatives, en prenant des mesures urgentes et en investissant les fonds nécessaires pour garantir que les écoles soient sûres, inclusives et répondent aux besoins éducatifs des enfants.